

La guerre en Ukraine amplifie les difficultés d’approvisionnement dans l’industrie et la construction

En mai 2022, l’Insee a interrogé, dans ses enquêtes de conjoncture, les entreprises de l’industrie manufacturière et du bâtiment sur le lien entre leurs éventuelles difficultés d’approvisionnement et la guerre en Ukraine. Dans les deux secteurs, environ 30 % des entreprises se disent limitées dans leur production par des difficultés d’approvisionnement en lien, direct ou indirect, avec la guerre en Ukraine. La plupart des entreprises concernées déclarent que ce lien est seulement indirect, traduisant le fait que certains de leurs fournisseurs s’approvisionnent en Ukraine, Russie ou Biélorussie. Les entreprises qui s’approvisionnent directement dans ces pays restent ainsi assez minoritaires. Par ailleurs, les difficultés d’approvisionnement en lien avec la guerre en Ukraine ne sont probablement pas les seules qui affectent les entreprises se déclarant concernées : le contexte de la guerre ne fait sans doute qu’amplifier des difficultés qui existaient avant la fin février.

L’Insee interroge régulièrement, dans ses enquêtes de conjoncture, les entreprises de l’industrie manufacturière et du bâtiment sur les facteurs limitant leur production, en particulier les difficultés d’approvisionnement. Cette question, posée auparavant à fréquence trimestrielle dans l’industrie manufacturière, le sera désormais tous les mois, comme c’est le cas dans l’industrie du bâtiment. En mai 2022, la part d’entreprises de l’industrie manufacturière qui se disent limitées dans leur production par des difficultés d’approvisionnement reste globalement à son niveau très élevé du mois précédent, à près de 45 % (► **figure 1**). Dans l’industrie du bâtiment, la part d’entreprises concernées se replie, à 36 % après 40 % en avril, tout en restant à un niveau très supérieur à sa moyenne de longue période.

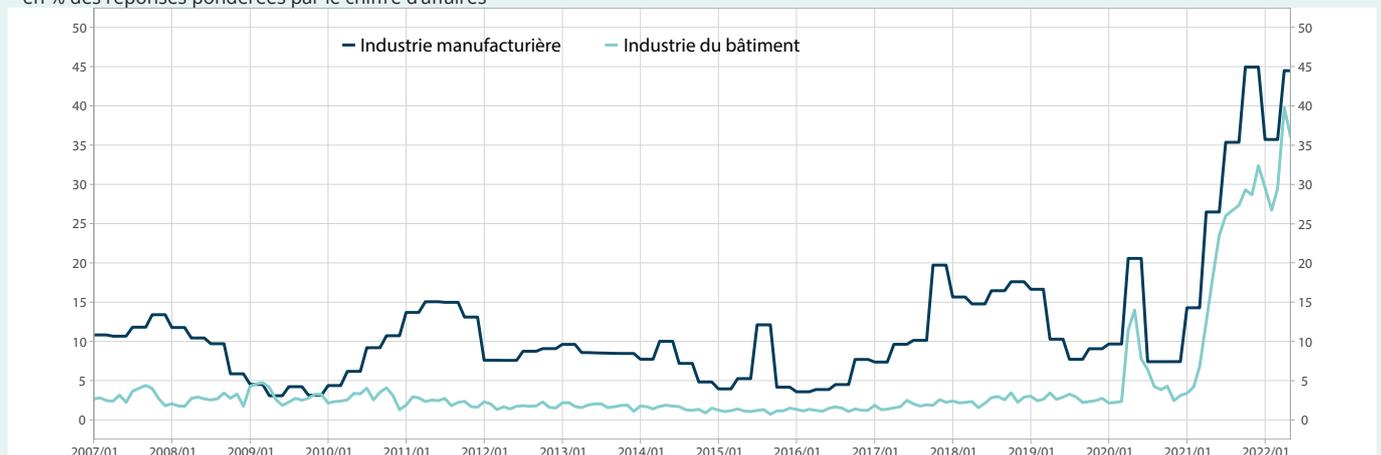
En mai 2022, une interrogation spécifique sur le lien entre les éventuelles difficultés d’approvisionnement et la guerre en Ukraine a été introduite dans le questionnaire des enquêtes de conjoncture dans l’industrie manufacturière et dans l’industrie du bâtiment (► **encadré**). Les entreprises peuvent en effet être affectées, le cas échéant, par des difficultés d’approvisionnement parce qu’elles se fournissent

directement en Ukraine, en Russie ou en Biélorussie (lien direct) ; ou bien parce que certains de leurs fournisseurs s’y approvisionnent eux-mêmes (lien indirect). Dans ces deux cas de figure, les difficultés d’approvisionnement rencontrées ne sont pas nécessairement les seules affectant les entreprises : autrement dit, les entreprises peuvent connaître en parallèle d’autres perturbations de leurs chaînes d’approvisionnement, du fait par exemple de la situation sanitaire en Chine. Le contexte de la guerre en Ukraine vient alors éventuellement aggraver des difficultés d’approvisionnement déjà existantes.

En mai 2022, la proportion d’entreprises se déclarant limitées dans leur production par des difficultés d’approvisionnement liées (directement ou indirectement) à la guerre en Ukraine s’élève ainsi à environ 30 % dans l’industrie manufacturière comme dans le bâtiment (► **figure 2**). Cette part représente dans le bâtiment la très grande majorité des entreprises affectées par des difficultés d’approvisionnement, tandis qu’elle en représente les deux tiers dans l’industrie manufacturière. Les entreprises se déclarant affectées par la guerre en Ukraine le sont pour la plupart seulement de manière indirecte. Celles qui se

► 1. Part d’entreprises limitées dans leur production par des difficultés d’approvisionnement

en % des réponses pondérées par le chiffre d’affaires



Note : réponses pondérées par le chiffre d’affaires. Données désaisonnalisées.

Source : Insee, enquête de conjoncture

Conjoncture française

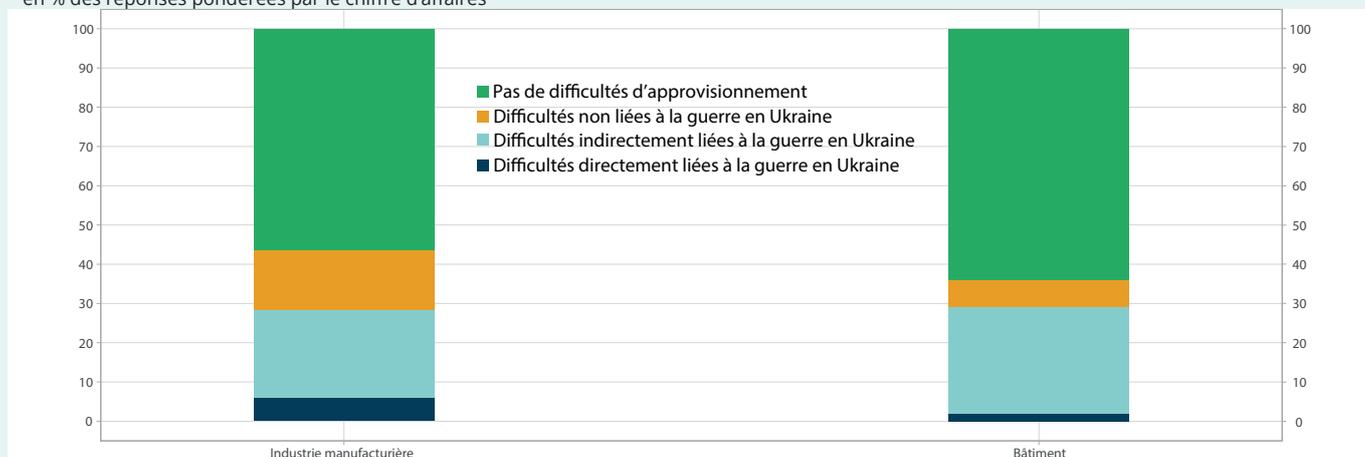
disent bridées dans leur production par des difficultés d'approvisionnement en lien direct avec la guerre en Ukraine – c'est-à-dire celles se fournissant directement en Ukraine, Russie ou Biélorussie – sont très minoritaires : 6 % des entreprises de l'industrie manufacturière, 2 % de celles du bâtiment.

Au sein de l'industrie manufacturière, en mai 2022, la part d'entreprises affectées par des difficultés d'approvisionnement en lien avec la guerre en Ukraine varie selon les branches, entre 30 % environ dans les matériels de transport et près de 40 % dans la

fabrication de biens d'équipement (► **figure 3**). Au sein des matériels de transport, l'industrie automobile apparaît nettement plus exposée aux difficultés d'approvisionnement en lien avec la guerre en Ukraine, avec 45 % des entreprises concernées, par exemple du fait des pénuries de faisceaux de câbles produits en Ukraine. La fabrication de biens d'équipement, quant à elle, est la branche où de façon générale les entreprises sont les plus nombreuses à rencontrer des difficultés d'approvisionnement : plus de 70 % des entreprises du secteur y sont exposées, dont près de la moitié sans lien particulier avec la guerre en Ukraine.

► 2. Part d'entreprises déclarant des difficultés d'approvisionnement en mai 2022, et degré de lien éventuel avec la guerre en Ukraine - industrie et bâtiment

en % des réponses pondérées par le chiffre d'affaires



Note : lorsqu'une entreprise déclare être limitée dans sa production par des difficultés d'approvisionnement mais ne répond pas à la question sur le lien entre ces difficultés et la guerre en Ukraine, on considère que ces dernières ne sont pas liées à la guerre en Ukraine. Ce cas de figure ne concerne que 1 % des entreprises interrogées.

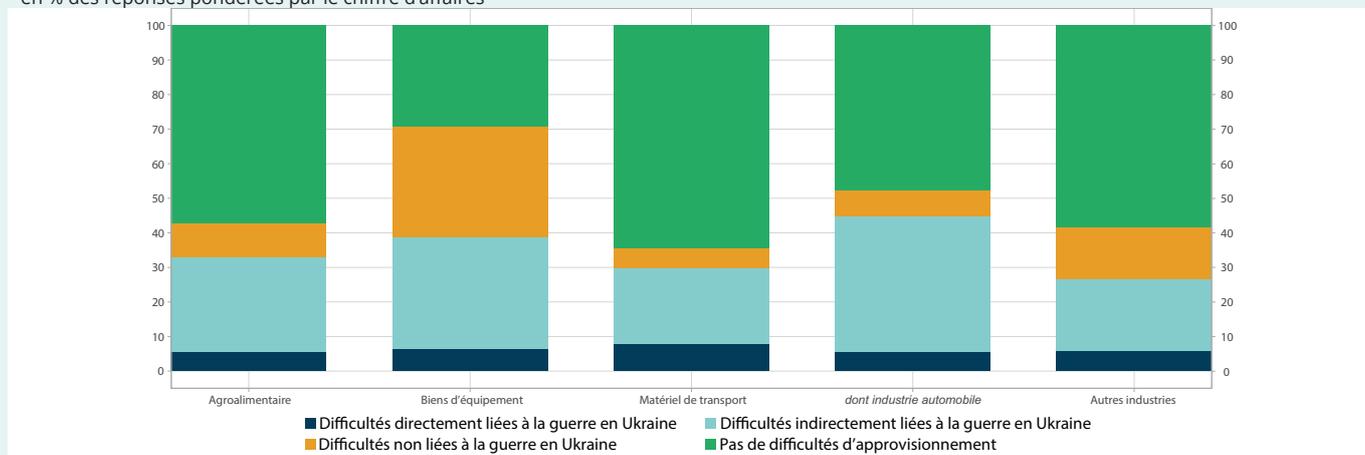
Par ailleurs, les entreprises déclarant que leurs difficultés d'approvisionnement sont liées à la fois directement et indirectement à la guerre en Ukraine sont classées ci-dessus parmi celles déclarant des difficultés directement liées à la guerre.

Données non désaisonnalisées.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture

► 3. Part d'entreprises déclarant des difficultés d'approvisionnement en mai 2022, et degré de lien éventuel avec la guerre en Ukraine - sous-secteurs industriels

en % des réponses pondérées par le chiffre d'affaires



Note : lorsqu'une entreprise déclare être limitée dans sa production par des difficultés d'approvisionnement mais ne répond pas à la question sur le lien entre ces difficultés et la guerre en Ukraine, on considère que ces dernières ne sont pas liées à la guerre en Ukraine. Ce cas de figure ne concerne que 1 % des entreprises interrogées.

Par ailleurs, les entreprises déclarant que leurs difficultés d'approvisionnement sont liées à la fois directement et indirectement à la guerre en Ukraine sont classées ci-dessus parmi celles déclarant des difficultés directement liées à la guerre.

Données non désaisonnalisées.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture

En effet, dans ce secteur, les entreprises peuvent aussi être confrontées aux autres perturbations des chaînes d’approvisionnement mondiales, notamment en provenance de Chine. Le contexte de la guerre en Ukraine intensifie donc probablement, pour les entreprises concernées, des difficultés d’approvisionnement qu’elles rencontrent par ailleurs.

Au sein des « autres industries », qui regroupent notamment l’industrie pharmaceutique, chimique, textile ou encore la métallurgie et la plasturgie, moins de 30 % des entreprises se déclarent affectées par des difficultés d’approvisionnement en lien avec la guerre en Ukraine en mai 2022. Cette part varie cependant sensiblement selon les branches (► **figure 4**) : elle est beaucoup plus élevée dans la métallurgie, avec une part significative d’entreprises affectées directement par la guerre (14 % des entreprises du secteur), du fait de fournisseurs ukrainiens, russes ou biélorusses. En revanche les approvisionnements des industries pharmaceutique,

chimique, plasturgique et textile sont relativement peu affectés par la guerre en Ukraine.

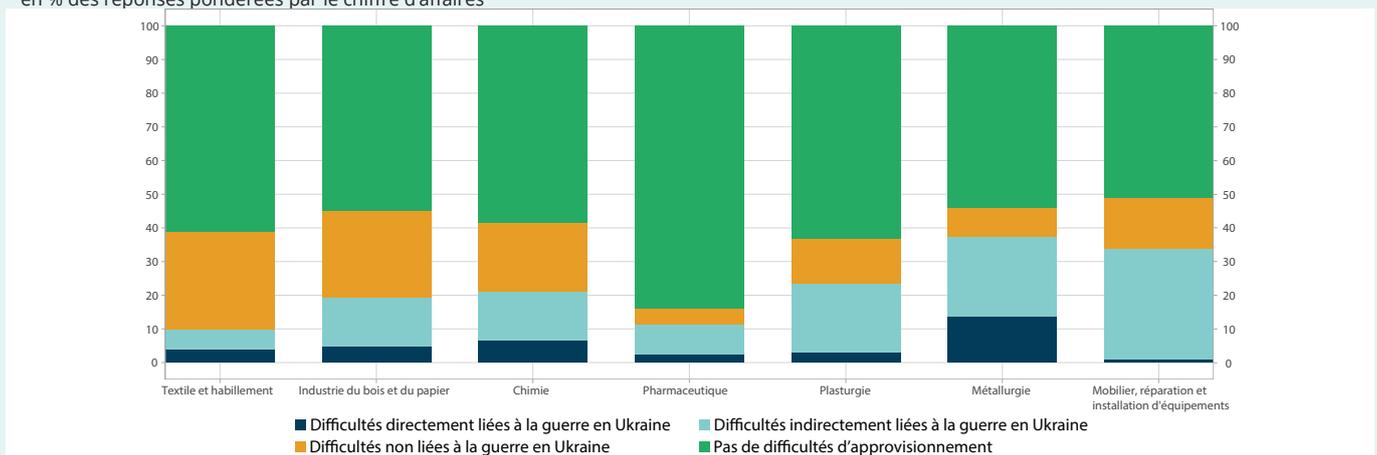
Enfin, la part d’entreprises affectées par des difficultés d’approvisionnement en lien avec la guerre en Ukraine est relativement uniforme au sein de l’industrie du bâtiment, qu’il s’agisse d’entreprises de gros œuvre ou de second œuvre, ou qu’il s’agisse de construction de bâtiments ou de travaux spécialisés.

Cette analyse est réalisée à partir des résultats des enquêtes de conjoncture de mai. Les résultats préliminaires issus des enquêtes de juin ne montrent pas d’évolution majeure. Dans l’industrie manufacturière, la proportion d’entreprises affectées par des difficultés d’approvisionnement en lien (direct ou indirect) avec la guerre en Ukraine resterait à 28 % en juin. Dans le bâtiment, elle passerait de 29 % en mai à 30 % en juin. Les entreprises directement concernées par la guerre en Ukraine demeureraient très minoritaires. ●

Pierre Poulon

► 4. Part d’entreprises déclarant des difficultés d’approvisionnement en mai 2022, et degré de lien éventuel avec la guerre en Ukraine

en % des réponses pondérées par le chiffre d’affaires



Note : lorsqu’une entreprise déclare être limitée dans sa production par des difficultés d’approvisionnement mais ne répond pas à la question sur le lien entre ces difficultés et la guerre en Ukraine, on considère que ces dernières ne sont pas liées à la guerre en Ukraine. Ce cas de figure ne concerne que 1 % des entreprises interrogées.

Par ailleurs, les entreprises déclarant que leurs difficultés d’approvisionnement sont liées à la fois directement et indirectement à la guerre en Ukraine sont classées ci-dessus parmi celles déclarant des difficultés directement liées à la guerre.

Données non désaisonnalisées.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture

Les enquêtes de conjoncture dans l'industrie manufacturière et dans l'industrie du bâtiment (entreprises du bâtiment avec au moins dix employés) interrogent régulièrement les entreprises sur les facteurs qui limitent leur production (insuffisance de la demande, insuffisance d'équipement ou de matériel, manque de main d'œuvre, contraintes financières, difficultés d'approvisionnement, conditions climatiques défavorables...). Cette question figure chaque mois dans l'enquête auprès de l'industrie du bâtiment, et ce depuis octobre 1998. Dans l'enquête auprès de l'industrie manufacturière, elle était posée tous les trimestres depuis 1991 (en janvier, avril, juillet et octobre) et l'est à fréquence mensuelle depuis le mois de mai 2022.

En outre, après avoir demandé quels facteurs limitent actuellement leur production, les questionnaires de mai et juin 2022 interrogent les entreprises sur le lien entre les éventuelles difficultés d'approvisionnement qu'elles rencontrent et la guerre en Ukraine (► **figure 5**). Le cas échéant, le lien peut être direct ou indirect, selon qu'elles s'approvisionnent directement en Russie, en Ukraine ou en Biélorussie ou que certains de leurs fournisseurs s'approvisionnent dans ces pays. Ces situations ne sont d'ailleurs pas exclusives et plusieurs réponses à la question sont possibles. ●

► 5. Intitulé de la question sur le lien entre les difficultés d'approvisionnement rencontrées par les entreprises et la guerre en Ukraine

2. Les difficultés d'approvisionnement que vous rencontrez sont-elles liées de façon directe ou indirecte à la guerre en Ukraine ?

Plusieurs réponses possibles

- Oui de façon directe car vous vous approvisionnez habituellement en Russie, Ukraine ou Biélorussie
- Oui de façon indirecte car certains de vos fournisseurs situés dans d'autres pays (y compris en France) sont affectés directement
- Non, vos difficultés d'approvisionnement n'y sont pas liées